

Des symptômes même bénins

source OMS <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/q-a-coronaviruses>

... Mesures de protection .

Si vous commencez à vous sentir mal et **même si vous n'avez que des symptômes bénins** (céphalées, **légère fièvre (à partir de 37,3 °C)** et écoulement nasal modéré), **restez chez vous jusqu'à la guérison**. Si vous avez absolument besoin que quelqu'un vienne vous ravitailler ou si vous devez sortir, par exemple pour acheter à manger, portez un masque pour éviter d'infecter d'autres personnes.

La fièvre même légère

source <https://sante.lefigaro.fr/article/coronavirus-que-faire-en-cas-de-symptomes/>

À Wuhan, en Chine, les malades

50 % **avait encore moins de 37,5 °C** au moment de son hospitalisation et

20 % seulement 37,5 °C-38 °C.

Dans 90 % des cas, elle **reste inférieure à 39 °C**.

Ce qui inquiète les médecins, ce sont d'abord les **14% de formes sévères**.

Test d'évaluation de symptômes

Toutes les informations et recommandations émises via cet outil sont basées sur les consignes validées par les autorités sanitaires SUISSE :

lien <https://coronavirus.unisante.ch/>

Procédure en cas de symptômes

J'appelle le 15 ou **mon médecin traitant** (je ne me déplace pas sans avoir l'accord de ce dernier) ou j'utilise un service de télémedecine.

Le médecin évaluera si je suis un cas possible de COVID19 et décidera si une confirmation virologique et/ou une hospitalisation est/sont nécessaires.

S'il me laisse à domicile et qu'un arrêt de travail est nécessaire, l'**arrêt de travail** est prescrit par le médecin qui a pris cette décision comme pour une prise en charge habituelle d'une maladie nécessitant un arrêt maladie. Il devra évaluer la durée nécessaire à mon arrêt de travail en fonction de mon état clinique.

Si je suis hospitalisé, lors de ma sortie, le médecin qui m'a pris en charge me prescrira un arrêt pour la durée nécessaire en fonction de mon état clinique.